

MAIRIE DE L E V E N S
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité
Département des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN, Maire de Levens, qui constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme Michèle CASTELLS, M. Nicolas BRAQUET, M. Roger MAJDALANI, M. Eric GIRARD, Mme Ghislaine ERNST, M. Yan VERAN, Mme Danièle TACCONI, M. Georges REVERTE, Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE, M. Gérard MARIGNANE, Mme Laurence LASSOUQUE, Mme Claude MENEVAUT, M. Alexandre ROMEO, M. Eric BERNIGAUD, M. Gilles MAIGNANT, Mme Olivia VITETTA, M. Michaël ROSA, Mme Valérie BARDY, Mme Caroline GRICOURT, M. Luca BOUZALMATE, Mme Maïmouna BONNEFOND, Mme Geneviève CUNY, M. Robert TOMBAKDJIAN, M. David KOREN.

Etaient représentés : Mme Ghislaine BICINI a donné pouvoir à Mme Danièle TACCONI,
Mme Monique DEGRANDI a donné pouvoir à M. Nicolas BRAQUET,
Mme Jeanne PLANEL a donné pouvoir à Mme Ghislaine ERNST,
M. Dominique BROSSARD a donné pouvoir à Gilles MAIGNANT.

Mme Michèle CASTELLS est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers : en exercice : 29 / Présents : 25 / votants : 29

Rapporteur : M. le Maire

**03 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA
COMMISSION LOCALE DE L'EAU BASSE VALLEE DU VAR**

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'organe délibérant du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) véritable « parlement local de l'eau », cette instance de concertation organise et gère l'ensemble de la procédure de l'élaboration, de consultation, de mise en œuvre et de révision du SAGE. Elle est composée de représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, de représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations, mais également de représentants de l'État et de ses établissements publics. Depuis le 1er janvier 2017, le SMIAGE assure l'animation du SAGE nappe et basse vallée du Var.

Considérant qu'il convient de désigner le représentant de la Commune pour siéger au sein de ladite commission,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner M. Michaël ROSA pour siéger à la Commission Locale de l'Eau basse vallée du Var.

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Antoine VERAN.

